



L'aménagement des quartiers prioritaires offre une opportunité stratégique pour atténuer les impacts du réchauffement climatique tout en favorisant l'inclusion sociale et économique dans ces territoires. Ces quartiers présentent des caractéristiques spécifiques qui les rendent plus vulnérables aux conséquences du changement climatique. En mobilisant des efforts d'aménagement adaptés, il est possible de réaliser des avancées significatives dans la réduction des impacts climatiques et d'engendrer des bénéfices concrets à la fois pour l'environnement et les populations locales.

Cette vulnérabilité aux impacts du changement climatique résulte de l'absence d'espaces verts, du revêtement des sols, et d'une densité urbaine élevée qui rendent ces quartiers plus souvent sujets à des **îlots de chaleur urbains**. Un aménagement axé sur la végétalisation, la création de points d'eau et des couloirs promouvant les mobilités douces peuvent contribuer à atténuer ces îlots de chaleur.

La réhabilitation des quartiers défavorisés offre l'opportunité de repenser l'utilisation des matériaux de construction. En favorisant des pratiques durables, telles que la **réutilisation des matériaux** et la mise en place de normes environnementales strictes dans les marchés publics, l'empreinte carbone des nouvelles constructions peut être considérablement réduite et peut encourager des modèles circulaires.

L'aménagement durable peut améliorer la résilience des quartiers face aux phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique. En intégrant des **infrastructures adaptées**, comme la gestion alternative des eaux de pluie, on peut prévenir les inondations et renforcer la capacité des communautés à faire face aux événements climatiques extrêmes.

Les démarches **d'écoquartiers** mettent en lumière l'importance d'une approche globale et durable pour le développement urbain, et sont appropriés pour les quartiers prioritaires. À Grenoble, le quartier de Bonne a adopté une approche innovante, favorisant des typologies urbaines compactes et économies en ressources foncières, tout en répondant aux aspirations résidentielles. Dans ces démarches, la concertation avec les habitants est primordiale. En impliquant les résidents dans la planification et la mise en œuvre des initiatives, on favorise l'appropriation locale des solutions durables et le développement d'initiatives locales.



Partenaires mobilisables

- **Agence de biodiversité** : promeut la nature en ville et la préservation de la biodiversité dans les projets urbains.
- **Agence nationale sur le renouvellement urbain (ANRU)** : finance et pilote les grands projets de renouvellement urbain intégrant le développement durable.
- **Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** : coordonne et appuie les politiques territoriales en faveur des quartiers prioritaires.
- **Agence nationale pour l'habitat (ANAH)** : finance la rénovation énergétique et l'amélioration des logements privés.
- **Agence de la transition écologique (ADEME)** : soutient les actions de rénovation, d'efficacité énergétique et de gestion des déchets.
- **Agence régionale de santé (ARS)** : veille à intégrer la santé et la qualité de vie dans l'aménagement des quartiers.
- **Banque des territoires** : investit dans les projets d'aménagement durable et d'infrastructures dans les quartiers.
- **CEREMA** : apporte une expertise technique sur l'urbanisme durable, la mobilité et la résilience.
- **Réseau RARE** : accompagne les projets locaux en matière de transition énergétique et écologique.



Outils et ressources

- **Le Fonds vert** : malgré une réduction du fonds en 2025, il permet toujours de financer des projets d'aménagements (15% des crédits fléchés pour les QPV)
- **Fonds européen de développement régional (FEDER)** : finance des investissements de transition écologique
- **Guide de l'aménagement durable pour des territoires sobres, résilients, inclusifs** (Ministères de l'Aménagement / Transition écologique, mai 2024)
- **Guide Isadora de l'EHESSP** : il est conçu pour faciliter l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement urbain



Retour(s) d'expériences

- **Sanitas du futur PIH-POH** - contre projet d'aménagement travaillé par les habitants du QPV (Villes au carré, CRPV Centre Val de Loire, 2023)



Pour aller plus loin

- **La rénovation urbaine : un levier pour la transition écologique** (ANRU, 2021)
- **La démarche "Quartiers Résilients"** (ANRU, 2024)